

Une «gigantesque supercherie» : l'incroyable histoire du professeur d'université qui avait inventé un «faux Nobel» pour se l'attribuer

Maxime Dubernet de Boscq

RÉCIT - Une médaille prestigieuse qu'il aurait créée, un doctorat américain introuvable et des sites internet fantômes : un professeur de lettres franc-comtois est soupçonné d'avoir orchestré une vaste mystification académique.

C'est une affaire aux allures de roman, mais dont les ressorts sont désormais examinés par la justice. Un professeur de lettres franc-comtois est soupçonné d'avoir créé de toutes pièces une distinction académique internationale qu'il aurait ensuite reçue lui-même, avant de la faire reconnaître dans différents cercles universitaires et institutionnels. «*Cela m'a semblé être une histoire soit cousue de fil blanc, soit complètement aberrante*», a résumé le procureur de la République à Montbéliard, Paul-Édouard Lallois, au cours d'une conférence de presse organisée mardi. Le 3 février 2026, le magistrat a ouvert une enquête préliminaire visant Florent Montclair, né en 1970, pour «*faux et usage de faux en écriture privée*», «*usurpation de titre, diplôme ou qualité*» et «*escroquerie*». L'information a été rendue publique mardi. L'enseignant, qui exerce depuis vingt-cinq ans au sein de l'institut de formation des professeurs (Inspé) rattaché à l'université Marie-et-Louis-Pasteur de Besançon ([Doubs](#)), est au cœur d'un dossier mêlant doctorat américain contesté et «*Médaille d'or de philologie*» à l'existence plus que douteuse.

En 2016, Florent Montclair se prévaut de l'obtention de la «*Médaille d'or de philologie*», attribuée par une entité baptisée «*Société internationale de philologie*». Cette récompense est alors décrite comme l'«*équivalent du prix Nobel*» dans cette discipline, science du langage consacrée à l'étude historique des textes et des langues. La cérémonie de remise se tient le 8 juin 2016 à l'Assemblée nationale, au Palais Bourbon. Des images, retrouvées par le quotidien régional *L'Est républicain*, qui lui a consacré une longue enquête, montrent l'enseignant recevant une médaille sous les lambris de la République, en présence de plusieurs personnalités, dont le président de l'Assemblée nationale de l'époque, [Claude Bartolone](#). Figurent également sur les photographies l'ancien ministre [Pierre Joxe](#) et le prix Nobel de médecine Luc Montagnier et plusieurs scientifiques de renom.

Site internet suspect

À Montbéliard, quelques semaines plus tôt, l'intéressé s'était vu remettre la médaille d'honneur de la ville. À l'époque, des articles locaux saluent une distinction internationale prestigieuse, mais aucune ligne n'est écrite dans les organes de presse nationale, dont *Le Figaro*. Aucun média étranger ne fait écho de cette nouvelle. Et, dès 2019, des journalistes roumains s'interrogent publiquement sur la réalité de ce prix après qu'il a été attribué à un académicien de Bucarest, Eugen Simion. Leur enquête met en doute l'existence même de la distinction.

Au cœur des soupçons figure la «*Société internationale de philologie*». Sur son site internet, la liste des lauréats comprend des figures majeures des sciences humaines, parmi lesquelles l'écrivain italien Umberto Eco ou le linguiste américain Noam Chomsky. Ce dernier - le seul encore vivant avec Florent Montclair - avait affirmé aux journalistes roumains ne pas se souvenir avoir reçu la breloque. Sur ce site, le nom d'un des supposés lauréats comporte en outre une faute de frappe : le linguiste allemand Hans Helmut Christmann, orthographié «*Christvann*». Selon les éléments communiqués par le parquet, la «*Société internationale de philologie*» ne «*repose que sur un site internet minimaliste*». Les vérifications effectuées après un signalement de l'université en 2025 ont permis de constater qu'«*il n'existait pas de médaille d'or de philologie reconnue internationalement*», a précisé Paul-Édouard Lallois.

Les incohérences relevées sont nombreuses : fautes d'orthographe dans les noms, absence de traces institutionnelles, membres inscrits à leur insu. «*Tout nous ramène à 2015*», souffle le procureur dans son riche récit, relevant que la création des différents sites internet - université américaine, société savante et maison d'édition bisontine - coïncide avec l'année de délivrance du doctorat revendiqué par l'enseignant. D'où l'hypothèse, aujourd'hui privilégiée par la justice, d'une «*véritable supercherie à une échelle internationale créée par cet enseignant*», comme le résume le magistrat.

Établissement physique inexistant

L'affaire ne se limite pas à la médaille. En 2018, Florent Montclair sollicite le ministère de l'Enseignement supérieur pour la reconnaissance en France d'un «*State doctorate in French literature and grammar*» délivré, selon lui, par l'«*University of Philology and Education*» (UPAE), située à Lewes, dans l'État du Delaware. Son objectif : accéder aux fonctions de «*maître de conférences et de professeur des universités*», détaille le procureur de la République de Montbéliard. Le ministère refuse l'homologation du diplôme, estimant que l'établissement n'est pas reconnu, et ajoutant certaines réserves sur un autre document, un rapport de jury faisant état d'une soutenance de thèse dans le cadre de ce doctorat. Les deux justificatifs comportent «*un certain nombre d'anomalies*».

Pour le premier écrit, l'adresse avancée par l'UPAE a été examinée via l'outil Google Street View. À cet emplacement, aucune infrastructure universitaire identifiable n'apparaît : ni campus, ni bâtiment administratif, ni signalétique académique. En réalité, il s'agit d'une adresse correspondant à des locaux commerciaux et à des services d'immatriculation d'entreprises. Les recherches menées dans les bases américaines de référence n'ont pas davantage permis d'établir l'existence de l'établissement. Autre élément troublant : le nom de domaine de l'université, enregistré en 2015, a cessé d'afficher tout contenu académique à partir de septembre 2025 pour rediriger vers une plateforme de rencontres en ligne mettant en avant des «*hot profiles*». Le nom de domaine est depuis proposé à la vente.

L'université américaine revendiquée et la Société internationale de philologie renvoient toutes deux à un nom : celui de Martin Balmont, présenté comme chancelier de l'UPAE et président de la société savante. Selon Florent Montclair, Martin Balmont serait un écrivain russe rencontré dans les années 1990, sans que la moindre coordonnée vérifiable n'ait pu être fournie aux enquêteurs ou aux journalistes. Les recherches en ligne renvoient essentiellement à quelques ouvrages d'heroic fantasy publiés à la fin des années 1990 et au début des années 2000 — dont une tétralogie comprenant *La conquête du Thorland* et *Bienvenue à Galata* — ainsi qu'à un *Dictionnaire des poètes latins antiques*. Tous ont été édités par les Presses du Centre Unesco de Besançon (PCUB), structure associative qu'il a présidée plusieurs années et dont le catalogue compte principalement... les ouvrages de Florent Montclair et Martin Balmont.

Concernant le rapport, la composition du jury soulève des interrogations similaires : trois d'entre eux étaient déjà à la retraite à la date indiquée, un autre «*introuvable*». Un enseignant de Besançon assure «*n'avoir jamais participé à un jury relatif à une thèse de Monsieur Montclair*», pointe Paul-Édouard Lallois, tandis que le dernier membre est tout simplement «*décédé peu de temps après la soutenance*». Autant d'éléments qui ont mené à un signalement effectué en 2018 auprès du parquet de Paris, qui transmet la procédure à Montbéliard, lieu de résidence de l'enseignant. Entendu à l'époque courant septembre, celui-ci reconnaît n'avoir «*jamais mis les pieds*» dans l'université américaine, expliquant avoir obtenu son doctorat «*par correspondance*», après envoi de ses travaux. Faute d'éléments suffisants et en l'absence de préjudice identifié, la procédure est classée sans suite le 20 juin 2025. Le parquet précise toutefois que cette décision «*ne veut pas dire que le diplôme américain (...) n'est pas un faux*».

Des explications «alambiquées»

Au cours de l'été 2025, l'affaire prend un tournant inattendu. L'université Marie-et-Louis-Pasteur signale à son tour à la justice ses doutes sur l'authenticité de la médaille. Le parquet décide de rouvrir le dossier et de joindre les deux volets. Le 11 février dernier, une perquisition est menée au domicile de l'enseignant, qui est placé en garde à vue. Face aux enquêteurs, il fournit des explications qualifiées par le procureur d'«*assez alambiquées*» et parfois contradictoires.

Il reconnaît avoir lui-même commandé la décoration auprès d'un joaillier français pour 250 euros, et l'avoir fait livrer à une association culturelle domiciliée chez ses parents. Il admet également être administrateur des sites internet liés à la société savante et à l'université américaine. Mais il conteste toute infraction. Selon lui, «*pour qu'il y ait un faux, il faut qu'il y ait un vrai de référence*» : créer une médaille sans valeur n'aurait rien d'illégal. Il nie par ailleurs avoir assimilé lui-même cette distinction à un prix Nobel, imputant ce rapprochement aux médias. Le procureur, lui, esquisse un scénario sans ambiguïté : «*La médaille d'or de philologie ne correspond ni plus ni moins qu'à une création de monsieur Florent Montclair, qu'il s'est décerné à lui-même par le truchement de cette société savante, qu'il a lui-même manifestement créée, et de cette université, qui n'a pas d'autre existence que ce site internet*», résume le magistrat.

L'enquête devra déterminer si la distinction honorifique ou le doctorat ont eu des conséquences concrètes sur la carrière de l'enseignant. «*L'escroquerie pourra être caractérisée si la médaille a eu une incidence sur son parcours professionnel*», souligne le magistrat. À ce stade, le seul bénéfice établi est l'obtention de la médaille d'honneur de la ville

de Montbéliard. Parallèlement à la procédure pénale, l'université a engagé une procédure disciplinaire pour « *manquement présumé aux obligations déontologiques et aux principes d'intégrité scientifique applicables aux agents publics* ». La nature de la sanction n'a pas été rendue publique.

À ce stade, Florent Montclair n'est pas mis en examen. Le procureur indique toutefois « *envisager clairement des poursuites pénales* ». Les investigations se poursuivent, notamment pour établir l'architecture exacte des structures évoquées et leur éventuel usage à des fins de valorisation personnelle. « *C'est une histoire à dormir debout, digne d'un scénario de film* », a résumé Paul-Édouard Lallois. Reste à savoir si la justice retiendra la qualification pénale d'une « *gigantesque supercherie* » ou si les faits s'inscrivent dans une zone grise du droit. « *En l'état, M. Montclair n'est poursuivi de rien* », rappelle l'avocat du professeur, Jean-Baptiste Euvrard, sans se prononcer sur le fond de cette affaire « *un peu croquignolesque* ». Les infractions reprochées sont passibles de cinq ans d'emprisonnement. L'université Marie-et-Louis-Pasteur, elle, a engagé une procédure disciplinaire à l'encontre de l'enseignant et pourrait le suspendre dans les prochaines semaines. Selon Me Jean-Baptiste Euvrard, son client entend contester la sanction disciplinaire.

Voir aussi :

[«Fuck Islam», «Justice pour Quentin»... À Bordeaux, des tags racistes retrouvés sur les murs de l'université](#)

[La grande illusion de l'interdiction des meetings dans les universités](#)

[Le Prix Nobel de la paix et son lauréat sont «indissociables», rappelle le comité Nobel après la remise par María Corina Machado de sa médaille à Trump](#)

[Cet article est paru dans Le Figaro \(site web\)](#)

Illustration(s) :



La prix Nobel de la Paix María Corina Machado «pense» qu'elle sera élue «présidente du Venezuela». *Figaro Live*

Note(s) :

Mise à jour : 2026-02-26 07:58 UTC +01:00

news·20260226·LFF·1f112629-cb4d-6ec2-93b5-35b0bb3a6b41